



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°30/2021 du Conseil communautaire Séance du 12 avril 2021

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 6 avril 2021

Nombre de délégués en exercice : 73

Nombre de délégués présents : 64

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 9

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à quatorze heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Philippe BERTHOMIEU, Christian BAUME, Pascale BORDES, Michel CEGIELSKI, Anthony CELLIER, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Justine ROUQUAIROL, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Maria SEUBE, Fred MAHLER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Manon CROUSIER, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoit TRICHOT, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Didier BONNEAUD, Catherine CHANTRY, Christine CLERC, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Hervé GINOT, Catherine PECASTAING, Vincent ROUSSELOT, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Hervé CLEMENT, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE

**Absents ayant donné procuration :** Sandrine ANGLEZAN à Justine ROUQUAIROL, Maxime COUSTON à Jean-Yves CHAPELET, Christine MUCCIO à Monique GRAZIANO-BAYLE, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Daniel MOUCHETANT à Vincent ROUSSELOT, Sophie GUIGUE à Charles BASCLE, Laurent NADAL à Patrick PALISSE, Philippe PECOUT à Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET à Michèle FOND-THURIAL

**Absents excusés mais ne prenant pas part au vote :** Gilles CANTAL, Gilles GUILLAUD, Pierre JUANCHICH, au titre de la délégation spéciale pour la commune de Saint-Laurent des Arbres.

**Secrétaire de Séance :** Sébastien BAYART

**Objet : Projet de territoire.**

Vu la délibération n°2/2021 en date du 15 février 2021, relative à la présentation de l'avancement de la démarche de construction du projet de territoire,

Considérant l'arrivée affirmée de nouveaux sujets identifiant les 4 points cardinaux de ce projet de territoire,

Considérant que cette question a été présentée en commission des moyens généraux du 6 avril 2021,

**Le conseil communautaire décide, à l'unanimité ;**

- de valider son projet de territoire qui peut se résumer comme suit :

**Notre projet de territoire est un acte d'affirmation collectif, de fierté partagée et de confiance en l'avenir.**

Notre communauté d'agglomération du Gard rhodanien a une jeune histoire à l'échelle de notre bassin de vie.

L'heure est venue, en ce début de mandat 2020 – 2026, de réinterroger le cap, d'enraciner notre projet encore davantage dans la vie quotidienne des habitants, et ainsi de dessiner un avenir souhaitable et possible pour le Gard rhodanien.

Pour cela, nous avons invité - durant dix mois de mobilisation - les forces vives de notre territoire, les habitants de nos communes, les porteurs de projets, les responsables d'associations, les entrepreneurs, artisans et commerçants, les partenaires publics, les agents des collectivités, les élus communautaires et municipaux, à participer et coproduire notre projet de territoire qui vous est présenté ici.

**La phase d'écoute du territoire a été réalisée de juillet à décembre 2020 :** ateliers créatifs avec les élus puis les agents de l'agglomération, visites du territoire par l'équipe du cabinet Auxilia, réalisation de l'enquête citoyenne avec la participation de plus de 1300 contributeurs, l'animation de plus de dix ateliers thématiques (tourisme, environnement, culture, entreprises, commerçants et artisans, santé, Quartiers Politique de la Ville, jeunes en formation, jeunes lycéens...).

**Puis, de novembre 2020 à janvier 2021 :** le Forum des futurs souhaitables en présence de plus d'une centaine d'élus, puis l'atelier à distance Caps et balises avec la participation de près de quatre-vingt élus communautaires et municipaux, et enfin le Forum des futurs possibles en janvier 2021 en présence d'élus et de citoyens volontaires simultanément à Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit.

**Enfin, entre février et mars 2021 :** séminaire des services de l'intercommunalité suivi d'un atelier des élus communautaires afin de valider les orientations stratégiques, les chantiers prioritaires et prioriser les leviers d'actions issus de la phase de coproduction et en fonction de nos moyens à travers le Pacte fiscal et financier.

**Ce projet de territoire est ainsi un acte d'affirmation collectif**, dans le respect des histoires communales et intercommunales qui viennent servir un destin commun.

Ainsi, notre réflexion s'appuie sur les besoins fondamentaux des habitants, à tous les âges : se loger, se nourrir, se déplacer, travailler et entreprendre, se former, se soigner, se divertir, en un mot, sur nos **RESSOURCES**.

**Nos ressources actuelles**, nos politiques publiques sont confortées (multi accueils, Accueil de Loisirs Sans Hébergement, écoles de musique...).

**Les ressources à préserver** que nous offrent la nature et le travail des Hommes que nous souhaitons garantir pour permettre à chacun de s'épanouir.

**Nos ressources attractives**, faites de nature et de culture, de savoir-faire et d'Histoire, nos forces, nos talents, et nous n'en manquons pas.

**Notre projet de territoire revient à la source pour esquisser l'avenir avec confiance en restant fidèle à ce que nous sommes.**

L'arrivée affirmée de nouveaux sujets identifie les 4 points cardinaux de notre projet de territoire.

### **UN TERRITOIRE QUI SE DEVELOPPE DANS LES LIMITES DE SES RESSOURCES :**

La qualité de l'environnement et de notre cadre de vie représente notre chance autant que notre vulnérabilité. Se développer dans les limites et le respect de nos ressources naturelles s'accompagne d'un engagement continu au service des sols et d'une eau de qualité ainsi que dans la lutte et l'adaptation face aux dérèglements climatiques.

### **UN TERRITOIRE MOBILISé AU SERVICE D'UNE QUALITE DE VIE ATTRACTIVE :**

Notre territoire et ses habitants aspirent à une haute qualité de vie à l'échelle de chacune de nos communes. Cette notion de qualité de vie est complexe, protéiforme et évolue au fil des années en fonction de nos nouveaux besoins. Elle renvoie aux enjeux de préservation de l'environnement et de biodiversité, et aussi aux enjeux de santé, d'accès à l'emploi, à la formation, de mobilité, de services à la personne ou encore de commerces de proximité.

Nous devons décider de nouvelles politiques publiques services ou d'équipements structurants et investir ainsi pour l'avenir.

### **UN TERRITOIRE QUI PREND SOIN DE CHACUN, à TOUS LES AGES DE LA VIE.**

Prendre soin de soi et des autres, permettre à chacun de se sentir bien, de vivre bien, est une exigence de tous les instants. Nous savons pouvoir compter sur la force et la diversité d'un tissu associatif reconnu à l'échelle du Gard rhodanien et de nos communes. Les sentiments de bien-être, de sécurité ou encore d'épanouissement individuel et collectif doivent pouvoir être perçus à tous les âges et notamment pour nos aînés, nos jeunes enfants ou encore les personnes vulnérables.

La Communauté d'agglomération veut être la garante de ce territoire qui prend soin de chacune et de chacun, dans l'inclusion environnementale, économique et sociale.

## UN TERRITOIRE ACCOMPAGNATEUR D'UN RENOUVEAU ECONOMIQUE POUR L'EMPLOI :

Indissociable de la qualité de vie des habitants, l'économie de notre territoire doit permettre la création et la diversification d'emplois locaux au bénéfice du plus grand nombre.

Nous sommes ici fiers de nos filières économiques historiques et mobilisés à conjuguer l'innovation au service des emplois de demain vers l'excellence sociale et environnementale.

Voilà notre ambition. Voilà notre vision, notre cap qui se déploie sur le temps long : Il s'agit de concilier cadre de vie et qualité de vie avec des réponses concrètes face à la diversité des besoins de services, de mobilité, de proximité, de convivialité...

Il s'agit de fédérer la diversité des formes urbaines et rurales du territoire.

Il s'agit de faire ensemble, de servir ensemble l'attractivité du territoire :

Du nucléaire à la ruralité, de la qualité des paysages aux patrimoines culturels et naturels, de l'agroalimentaire au tourisme, de la vigne à l'agritourisme.

A ce temps long se superpose le temps de l'action immédiate. Ensemble ici et maintenant nos engagements reposent sur 5 défis.

### 1. ECOLOGIE ET ENVIRONNEMENT

**Pour cela, nous engageons 4 chantiers prioritaires et les leviers d'action suivants :**

- **Protéger l'eau, la faune et la flore en limitant les pollutions et les prélevements abusifs :**
  - o Créer des espaces naturels protégés
  - o Développer les partenariats entre les enseignants et les acteurs de la protection de l'environnement, pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de la transition écologique
  - o Faciliter et encadrer (par des aménagements et de la pédagogie) l'accès des habitants aux espaces naturels et sensibles du territoire
  - o Définir et mettre en œuvre un schéma directeur de gestion de l'eau et de l'assainissement, pour protéger la ressource, limiter le gaspillage et encadrer les différents usages (enjeux forts autour de l'irrigation et de la récupération des eaux pluviales)
- **Réduire l'empreinte carbone et la facture énergétique du territoire :**
  - o Développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire et le partenariat avec la CleanTech Vallée
  - o Accompagner les habitants dans la rénovation thermique de leur habitation
  - o Mettre en application nos plans d'engagement en faveur de la qualité de vie et la préservation de l'environnement
- **Limiter la production de déchets et les valoriser sur le territoire :**
  - o Développer les solutions de valorisation des déchets : compostage, méthanisation, recyclage...
  - o Accompagner les communes dans la réduction du gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires
  - o Développer l'économie circulaire et les circuits courts

**Accompagner l'agriculture dans les nouvelles contraintes climatiques et environnementales :**

- Protéger le foncier agricole
- Identifier et mobiliser le foncier disponible pour développer une production agricole « nourricière » et soutenir l'installation.
- Soutenir la formation des agriculteurs et encourager l'expérimentation agroécologique
- Favoriser les changements de pratiques alimentaires
- Mettre en valeur la production locale

**2. QUALITE DE VIE ET DE SERVICES**

**Pour cela, nous engageons 6 chantiers prioritaires et les leviers d'action suivants :**

**- Soutenir la vitalité des communes rurales :**

- Créer un évènement ou plusieurs lieux de valorisation et de promotion des savoir-faire et des produits locaux
- Etudier la possibilité de transformer des bâtiments (type cave viticole, anciennes entreprises...) en lieux au service du territoire et de ses habitants
- Accompagner les projets d'urbanisme des communes

**- Développer la qualité de vie :**

- Développer l'offre de logements dans le cadre du PLH
- Lancer une étude concernant la sécurité intercommunale (création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, participation citoyenne, opportunité de création de polices pluri-communales avec les communes volontaires...)

**- Offrir à tous les moyens de s'épanouir sur le territoire :**

- Etudier l'opportunité du développement nautique
- Poursuivre le projet du musée Albert-André et de la maison éponyme à Landun-l'Ardoise
- Etudier la faisabilité d'un mémorial Harkis

**- Accompagner et faciliter le vieillissement de la population et des personnes en situation de handicap :**

- Accompagner les démarches administratives pour faciliter le maintien à domicile
- Soutenir les investissements nécessaires afin d'adapter les logements et développer l'habitat inclusif

**- Garantir à tous un accès à des soins médicaux de qualité :**

- Favoriser le développement de la télémédecine
- Soutenir la création d'un réseau de maisons médicales sur le territoire
- Recruter un animateur santé pour le territoire

**- Accueillir et protéger les plus fragiles :**

- Soutenir l'accompagnement et la prise en charge des victimes de violences conjugales

### 3. MOBILITE ET DEPLACEMENTS

Pour cela, nous engageons **3 chantiers prioritaires** et les leviers d'action suivants :

- **Faciliter les connexions et les déplacements entre villes et villages :**
  - o Relier les communes par un transport en commun efficace
  - o Développer des liaisons (douces et sécurisées) pour relier les communes entre elles.
  - o Instaurer un plan de voies cyclables et des infrastructures visant à la pratique du vélo.
- **Promouvoir des mobilités propres :**
  - o Développer une flotte automobile propre pour l'Agglomération
  - o Encourager et faciliter le télétravail en développant la couverture numérique, en créant des espaces de Coworking...
  - o Encourager, faciliter et soutenir l'achat ou la location de véhicules propres : mise à disposition de bornes électriques, de véhicules en autopartage...
  - o Encourager, faciliter et sécuriser le covoiturage
- **Faciliter les déplacements :**
  - o Développer l'offre de transport existante
  - o Aménager les gares et faciliter l'accès aux gares
  - o Soutenir le retour du TER

### 4. ECONOMIE ET EMPLOI

Pour cela, nous engageons **5 chantiers prioritaires et les leviers d'action suivants :**

- **Développer l'offre de formation, en cohérence avec les besoins du territoire :**
  - o Promouvoir la prise en charge et l'accueil des jeunes, des porteurs de projets, la relation avec les entreprises, avec les écoles et les centres de ressources
  - o Etablir le diagnostic précis des besoins et de l'offre de formation du territoire
  - o Développer une offre de formation universitaire et professionnelle déconcentrée sur le territoire
  - o Créer un guichet unique d'accueil des jeunes en recherche de formation
  - o Attirer les jeunes en formation et les porteurs de projets : communiquer, faciliter et accompagner les démarches administratives
- **Accompagner les porteurs de projets et la création d'entreprises et d'emplois :**
  - o Soutenir et développer les filières existantes
  - o Accueillir et accompagner les acteurs économiques par l'intermédiaire de l'Office des entreprises
  - o Assurer une couverture numérique de qualité sur l'ensemble du territoire
  - o Attirer les entreprises sur le territoire par un marketing territorial et une démarche foncière
  - o Développer une plateforme logistique multimodale innovante en réhabilitant une friche industrielle
  - o Soutenir l'insertion professionnelle par l'emploi

**Soutenir l'expérimentation et l'innovation des entreprises du territoire :**

- Soutenir la création et le développement des éco-activités économiques
- Soutenir les pôles scientifiques
- Créer une plateforme de l'innovation citoyenne

**- Soutenir la structuration de filières agro-alimentaires locales :**

- Développer l'agritourisme et les synergies avec les circuits-courts alimentaires
- Mettre en place un approvisionnement local et durable de la restauration collective
- Développer la vente directe et les circuits courts de production et de transformation
- Soutenir la promotion des produits et producteurs locaux
- Accompagner les changements de pratiques alimentaires : Information, sensibilisation des consommateurs
- Soutenir une gestion durable de la forêt

**- Développer un tourisme durable :**

- Constituer et animer le réseau d'acteurs touristiques du territoire
- Promouvoir le patrimoine touristique (romanité, plus beaux villages de France, cascades du Sautadet, musées,...)
- Développer l'application mobile Provence Occitane

## 5. GOUVERNANCE ET CITOYENNETÉ

**Pour cela, nous engageons 2 chantiers prioritaires et les leviers d'action suivants :**

**- Créer une gouvernance politique et citoyenne :**

- Accompagner la création d'un conseil de développement ou autres formes de participation citoyenne
- Développer la concertation et l'information citoyenne par la création d'outils adaptés : plateforme participative, boîtes à idées, référendum numérique....
- Soutenir et accompagner les démarches citoyennes dans les Quartiers Politique de la Ville
- Faciliter la mise en place d'ateliers participatifs de la jeunesse

**- Faciliter les mutualisations entre les collectivités :**

- Développer un schéma de mutualisation et faciliter la création de services communs
- Etudier l'opportunité de la création d'un Hôtel d'Agglomération
- Faciliter la coopération entre les communes ainsi que les relations entre l'agglomération et les communes.

**Ce projet de territoire nous engage.** Il permet de fédérer dans l'action les communes, les élus, les citoyens et les forces vives, l'ensemble des acteurs, qui œuvrent au quotidien autour d'une vision commune.

Un projet de territoire n'est jamais gravé dans le marbre. Nous devrons bien sûr rester à l'écoute des nouveaux besoins à venir. Il va continuer à vivre, à évoluer au gré des opportunités, partenariats ou financements.

C'est notre feuille de route commune qui nécessite agilité, engagement et confiance, qui nécessite de mobiliser nos ressources, toutes nos ressources, celles de chacun, les individuelles et celles de tous, les collectives.

Ce projet de territoire a ainsi vocation à être porté et mis en œuvre par nous tous.

**La ligne d'horizon est tracée. Elle est un engagement pour l'action. A nous tous de la faire vivre, tous, conscients et fiers de nos formidables ressources au service du Gard rhodanien.**

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 12 avril 2021.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le*

21 AVR. 2021

